

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mai 2012

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2012-5-8-1

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE
PROGRAMME E252
ANNEE 2012 PREMIERE LISTE**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour programmer les subventions d'investissements scolaires du premier degré, tout au long de l'année. Ce rapport concerne une subvention relative au programme 2012, relevant du Guide des Aides, pour un montant de 6 392 €.

La Commission Permanente a délégué pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré, après transmission des ordres de service ou lettres de commande par les maîtres d'ouvrage.

Une première opération, relevant du Guide des Aides, figure en annexe au présent rapport, pour un montant de subvention de **6 392 €**.

Une autorisation de programme de 1 200 000 € et des crédits de paiement de 989 000 € sont inscrits au budget 2012 (programme E252, chapitre 204, nature 204142, fonction 21, codes programme 2592 et 25921)

Je vous propose donc d'approuver cette subvention pour un montant de 6 392 €, conformément au tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MAI 2012

Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2012 (1^{ERE} LISTE)

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04069	RODEREN Travaux de mise en accessibilité aux personnes handicapées des sanitaires de l'école maternelle	25 569,00	25%	6 392,00
			Total	6 392,00